

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2025

RELATIF À L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2030 -
(N° 1641)

Adopté

N° CD65

AMENDEMENT

présenté par
Mme Givernet, rapporteure

ARTICLE 36

À l'alinéa 10, après la première occurrence du mot :

« collecte »,

insérer les mots :

« des eaux usées domestiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.